

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira-Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français



Mémoire pour l'obtention du

Diplôme de Master de Français Langue Etrangère

Option : Didactique

**La lettre ouverte dans le manuel scolaire de
français de première année secondaire**

Présenté par :

M^{elle} :KHALES Dihya

Sous la direction de :

M^{elle} :MEZIANE Khedoudja

Année universitaire 2014/1015

Remerciements

Je tiens à remercier notre Dieu le tout puissant pour nous avoir donné la force et la volonté pour mettre au point et acheminer cette recherche.

Et je tiens bien à remercier infiniment mon bien-aimé LAGHA Said pour son aide, son encouragement et sa présence à mes côtés tout au long de la réalisation de ce modeste travail.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui m'ont aidé et soutenu de près ou de loin dans l'élaboration de ce travail.

En particulier ma promotrice Mlle MEZIENE pour ses précieux conseils et orientations et ainsi que pour tout le temps qu'elle a consacré, je suis très reconnaissante.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

À la mémoire de ma très chère maman « zineb » que Dieu l'accueille dans son vaste paradis.

- *À mon très cher père à qui je dois beaucoup, qui m'a offert le soutien et le courage et qui m'a guidé vers le meilleure, que Dieu te bénisse et te protège.*
- *À mes chères sœurs : Kamilya et Laldja*
- *À mes chers frères : Sofian et Hocin*
- *À ma nièce : Imen*
- *À mon bien-aimé LAGHA Said pour son soutien et son encouragement*
- *À ma copine de chambre : Yacina*
- *À ma cousine : Lila*
- *À toute la famille.*
- *À toutes mes amies : Nina, Sonia...*

Et à tous ceux qui m'ont soutenue pendant la réalisation de ce travail.

Table des matières

Introduction générale.....	6
CHAPITR 1 : Les données conceptuelles.....	10
Introduction	11
1 Le genre la lettre ouverte.....	11
1.1 Définition de la lettre ouverte	11
1.2 Les caractéristiques de la lettre ouverte.....	14
1.2.1 Les caractéristiques communicationnelles	14
1.2.2 Les caractéristiques discursives	15
1.2.2.1 Le discours argumentatif.....	15
1.2.2.1.1 Définition de l'argumentation.....	15
1.2.2.1.2 La notion d'argument.....	17
1.2.2.1.2.1 Les différentes catégories d'arguments	18
1.2.2.1.3 Les formes de l'argumentation	18
1.2.3 Les caractéristiques textuelles	19
1.2.4 Les caractéristiques langagières	20
1.2.5 Les caractéristiques grammaticales.....	20
1.2.6 Les caractéristiques graphiques.....	20
2 Le manuel scolaire : un outil d'enseignement à multiples facettes	22
2.1 Définition du manuel scolaire.....	22
2.2 Les fonctions et les finalités du manuel scolaire	22
2.2.1 Pour les élèves	23
2.2.2 Pour les enseignants	23
2.2.3 Pour les parents.....	24
3 La notion de projet didactique.....	25
3.1 Définition du projet didactique.....	25
3.2 La séquence didactique : unité de base du projet didactique	27
3.2.1 Définition de la séquence didactique	27
3.2.2 Les étapes de la séquence didactique	28

3.3	Le projet pédagogique	30
3.3.1	Les fonctions et les objectifs du projet pédagogique	32
	Conclusion	34
	CHAPITRE 2 : Analyse du corpus et propositions	35
	Introduction	36
1	Analyse de projet n° 2 du manuel scolaire de 1re année secondaire	36
1.1	Présentation du projet n° 2 du manuel scolaire de français de 1re année secondaire	36
1.1.1	Séquence 1 : Organiser une argumentation	37
1.1.2	Séquence 2 : S'impliquer dans son discours	38
1.2	Analyse des séquences du projet n° 2	39
1.2.1.	Les éléments langagiers travaillant la réalisation de la lettre ouverte	39
1.2.2.	Les éléments langagiers ne travaillant pas la réalisation de la lettre ouverte	42
	Synthèse d'analyse	42
1.3	Proposition didactique d'un canevas général d'objectifs pédagogiques pour un enseignement/apprentissage de la lettre ouverte dans le cadre de la séquence didactique	43
2	Analyse des besoins des troisièmes années liés à la rédactions des lettres ouvertes	45
2.1	Corpus d'analyse	45
2.2	Résultats d'analyse du corpus	47
2.3	Canevas particulier d'objectifs pédagogiques pour un enseignement/apprentissage de la lettre ouverte dans le cadre de la séquence didactique	56
	Conclusion	58
	Conclusion générale	60
	Bibliographie	64
	Annexes	71

Introduction générale

Dans notre travail de recherche, nous allons nous intéresser à l'enseignement d'un genre écrit, qui est la lettre ouverte. Celle-ci « *est un écrit bref et concis soumis à la presse, qui soulève des questions ou apporte des réponses à certaines questions d'actualité* » (Smokefreemovie), la lettre ouverte « *permet à une personne, un groupe ou une coalition de diffuser son opinion sur une question ou un sujet. Elle contribue aussi à tenir les médias au fait des enjeux d'actualité* ». (Wordpress)

Elle a un objectif précis qui vise à justifier ou à réfuter une position. Pour structurer son raisonnement, la personne qui écrit une lettre ouverte doit recourir à une stratégie d'argumentation,

« L'objectif d'une lettre ouverte est de faire part de son opinion sur un sujet donné qui traite généralement d'un phénomène social, politique ou philosophique, d'un dilemme ou d'une controverse, fait, évènement, phénomène, décision, choix de société, croyance. C'est un sujet ou un thème qui offre une matière à débat et suscite des prises de position différente, voire opposée. L'auteur d'une lettre ouverte doit donc défendre un point de vue, s'engager et émettre des avis tranchés et argumentés »(idem).

La lettre ouverte est un genre qui possède un statut social privilégié dans la mesure où il se pratique dans plusieurs situations et domaines (social, économique, politique...). D'où la nécessité de prendre en considération son enseignement dans le but d'amener, ce qui les aide à faire face efficacement aux obstacles dans la société, préparer à la réussite de la lettre ouverte, c'est préparé donc à la liberté d'expression.

Notre champ d'investigation dans ce présent travail de recherche est entièrement basé sur l'enseignement de la lettre ouverte aux premières années secondaires. L'importance de ce choix réside d'abord dans le fait que c'est un

sujet qui n'a jamais été abordé auparavant dans les thèses et les mémoires de fins d'études, malgré son intérêt social et scolaire. Ensuite, lorsqu'un enseignant travaille dans une classe, un genre écrit qui à un rapport direct avec la vie quotidienne, tel que la lettre ouverte, cela incite les apprenants à être très attentifs pour mieux suivre le cours.

Par ailleurs, de notre sujet de recherche découle la problématique suivante : En quoi les éléments langagiers visés dans les séquences du projet didactique 2 du manuel scolaire de français de 2ème année secondaire travaillent-ils ou non la réalisation d'une lettre ouverte ?

Nous supposons que le projet didactique 2 du manuel scolaire traite dans ses séquences didactiques tous les éléments langagiers nécessaires sur la lettre ouverte dans le but d'apporter des acquis et des connaissances pour l'apprenant, afin de l'aider dans son élaboration d'une lettre ouverte.

Par projet didactique, nous offrons aux apprenants des contenus vivants et concrets pour faciliter l'intégration à la vie sociale et en plus, il satisfera le plus grand défi de l'enseignant de bâtir des activités enrichissantes et pertinentes pour ses élèves, et seul le travail par projet qui tente de respecter cette idée de richesse et de pertinence parce qu'il obéit à une intention pédagogique qui permet l'intégration des différents domaines dans l'enseignement/apprentissage, selon le Schéma de la séquence didactique (Dolz, Noverraz & Schneuwly, 2002), qui permet le traitement de différents sujets, qui se renvoie à d'autres champs afin de travailler le produit final.

La pédagogie de projet est une nouvelle démarche adoptée dans l'enseignement/apprentissage qui favorise la participation de l'apprenant dans l'élaboration de projet pédagogique pour qu'il construise son propre savoir développées ses compétences, et les programmes proposés dans les manuels scolaires sont les moyens pour arriver à ces fins.

Notre champ de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique du français langue étrangère, c'est le domaine qui s'intéresse à tous les aspects de l'enseignement/apprentissage de la langue.

Afin d'avoir un fil de conducteur objectif, pour mener à bien notre recherche. Nous allons travailler sur un corpus qui se compose de deux séquences didactiques proposées pour le projet n° 2 du manuel scolaire de la 1^{ère} année secondaire, articulé autour de « la lettre ouverte ».

La démarche d'analyse adoptée pour ce travail de recherche est composée de deux parties. La première partie port sur la présentation et l'analyse des séquences didactique proposées pour le projet 2, à un but de vérifier dans quelle mesure les éléments langagiers visés dans ce dernier répond aux objectifs didactiques liés au genre lettre ouverte à partir des données théoriques de ses caractéristiques, avec une proposition didactique d'un canevas général d'objectifs pédagogiques pour un enseignement/apprentissage de la lettre ouverte. La deuxième partie est consacrée pour l'analyse des besoins et la présentation d'un canevas d'une séquence didactique sur la lettre ouverte pour la 3^{ème} année secondaire, car ils ont plus d'éventualité pour l'élaboration ce genre de lettre, c'est-à-dire ils ont plus possibilité envisagée de réalisation.

Notre travail s'articule autour de deux grands chapitres. Le premier chapitre traitera des données théoriques de notre investigation, dans lesquelles nous allons mettre l'accent sur la notion de lettre ouverte, ses caractéristiques, et la notion de projet. Le deuxième chapitre se basera sur l'aspect pratique de notre recherche. C'est-à-dire sur l'analyse du corpus et proposition.

CHAPITR 1 : Les données conceptuelles

Introduction

Ce premier chapitre se base essentiellement sur des concepts théoriques relatifs à notre sujet de recherche. Nous allons commencer par la définition de la lettre ouverte, ses caractéristiques. Ensuite, nous allons aborder la notion de manuel scolaire et, ainsi que la notion de projet dans sa dimension pédagogique liée directement à notre recherche.

1 Le genre la lettre ouverte

1.1 Définition de la lettre ouverte

La lettre est un message écrit par un émetteur adressé à un destinataire qui le lira de façon différée (« lecture différée » signifie qu'il y a un décalage entre le moment où la lettre a été écrite et celui où elle est reçue et lue). Le mot « lettre » vient du nom latin « litera » qui veut dire une lettre de l'alphabet (au pluriel) désigner un écrit échangé entre deux personnes.

Elle est également définie par le CNRTL textuelles (2012) comme un :
« *Écrit adressé à quelqu'un pour lui communiquer quelque chose* ».

Le Dictionnaire de L'Académie française (8^e édition) MÉDIADICO propose une définition plus explicite d'une lettre, elle signifie : « *Ce qu'on écrit à quelqu'un pour l'informer d'une nouvelle, lui donner un ordre, lui demander un service, etc.* »

L'adjectif « ouvert » est défini dans le dictionnaire de la langue française Larousse de poche 2012 comme un : « adjectif qui n'est pas fermé : ouvert au public », une autre définition par le dictionnaire de (Microsoft® Encarta® 2009) : « ouverte adjectif (ouverte, ouverts, ouvertes), qui présente ou qui permet une communication avec l'extérieur ou avec l'intérieur, dont les éléments sont écartés, dépliée ou séparée accessible ou destinée (à quelqu'un ou à quelque chose) ». Autrement dit, l'adjectif ouvert veut dire accès facile aux personnes extérieures.

D'après les deux définitions de la « lettre » et de l'adjectif « ouvert », la lettre ouverte est une lettre qui comporte un message écrit par un destinataire à une autorité compétente, diffusée publiquement dans le but, de s'informer, de s'expliquer et de convaincre un maximum large public pour les sensibiliser d'un problème et proposer des solutions d'intérêt commun.

Selon le [Dictionnaire de l'Académie française, 8ème édition](#) (1932 1935) : « *Lettre ouverte* signifié en (Politique) brochure, tract ou article de journal auquel on donne la forme d'une lettre ». Cette définition de la lettre ouverte en politique n'est pas lion des autres définitions, elle est définie d'une manière très simplifiée par Da BOURZ Blog (2009) :

« La lettre ouverte est avant tout une lettre normale, c'est une lettre comme celle que vous feriez à votre grand-mère, ou à votre maire... en gros c'est donc une lettre normale sauf que l'on ne la poste pas, à la place on la rend publique, par quelque moyen que ce soit. Avant c'était plutôt dans un journal, mais maintenant, grâce à internet c'est plus facile, on peut faire ça sur son site ou sur son carnet web » (Bourzeix).

Dans le même sens, le dictionnaire de la langue française, le Robert (2005) définit la lettre ouverte comme un : « *article de journal rédigé en forme de lettre* » ; il s'agit en effet d'une situation d'énonciation particulière dans laquelle le locuteur s'adresse à un destinataire pluriel.

Bien qu'elle soit le plus souvent adressée à un destinataire particulier qu'est un individu unique, clairement désigné et revendiqué, qu'est souvent un politicien « *une personne importante, chargée de responsabilités* » (Etudier), ce destinataire peut n'être qu'un individu plus privilégié dont l'identité sert de prétexte pour interpeller un plus large public. Par exemple Zola recourt à ce subterfuge bien transparent, notamment dans son célèbre « J'accuse » puisqu'il précise en titre qu'il s'agit d'une lettre à M. Félix Faure, président de la

République. Il implique alors un destinataire précis pour mieux mettre en cause ceux qui sont accusés à tort : « *Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine.* » (Émile Zola, « J'accuse », *L'Aurore*, 13 janvier 1898).

Le statut du destinataire est donc fondamentalement ambigu et fait toute la particularité de la lettre ouverte (maxicours). Mais il se désigne à partir de la nature de problème posé dans la lettre ouverte c'est-à-dire, ses destinataires ne sont pas toujours des responsables politiques, parce qu'on peut trouver des lettres ouvertes dans d'autres domaines, par exemple dans des revues scientifiques sur des questions d'éthique, qui met en jeu les principes de la conduite humaine à respecter.

Elle se définit aussi comme :

« Un texte argumentatif, écrit par une personne ou un groupe de personnes, destiné à être exhibé publiquement. Ouverte signifie donc qu'elle est écrite pour être lue par le plus grand nombre. Son support de prédilection est la presse (écrite ou électronique), mais elle peut aussi prendre la forme d'un feuillet, d'une affiche, d'une chanson, etc. » (Wordpress).

En raison de sa mission principale, qu'est de transmettre un message dans lequel, le destinataire tient une position vis-à-vis la problématique posée, la lettre ouverte est donc considérée comme un texte argumentatif qui comporte une thèse qui se définit comme « *est un point de vue que l'on tient pour vrai — ou que l'on veut faire passer comme tel — et qui constitue l'idée directrice d'un discours argumentatif* » (Fichesdelecture), avec des arguments bien illustrés, des fondements et des procédés argumentatifs, dans le but de convaincre le destinataire et un grand nombre de lecteurs, donc

« La personne qui écrit une lettre ouverte doit recourir à une stratégie d'argumentation. Cette stratégie repose d'abord sur une

lecture des textes de référence et une bonne connaissance de tous les aspects de la problématique. La construction du texte répond à des procédés particuliers qui renforcent chez le lecteur la compréhension du sujet présenté et de la thèse défendue. Enfin, pour étayer son argumentation, l'auteur de la lettre dispose de moyens linguistique et stylistique variés qu'ils mette en œuvre au cours de la rédaction » (Wordpress).

1.2 Les caractéristiques de la lettre ouverte

La lettre est adaptée à son destinataire, elle ne se présente pas de la même manière selon la personne à qui l'on écrit. Il faut différencier deux grands types de lettres : le courrier personnel adressé à la famille ou aux amis, et le courrier administratif ou professionnel ; qu'est un document écrit qui obéit à des codes précis et aux caractéristiques bien définies qu'il faut respecter, dans sa forme : la présentation et la mise en page sont codifiées ; dans son contenu : il faut observer les étapes et les formules obligatoires qui structurent la lettre.

Ses caractéristiques génériques sont :

1.2.1 Les caractéristiques communicationnelles

Selon L. Corlosquet, A. Hodiaumont (1996 : 33), on distingue les différents types de lettres que l'on peut classer selon des situations de communication pour dégager leurs caractéristiques. À titre d'exemple les lettres intimes que l'on envoie à des proches et les lettres administratives que l'on envoie à des personnes qui ne sont pas de la famille.

Si pour les lettres intimes, le respect des codes d'écriture et les caractéristiques sont moins stricts, il en va autrement pour les lettres ouvertes.

La situation de communication dans ce genre de lettre comporte : l'énonciateur, l'intention de l'énonciateur et le destinataire.

- L'énonciateur (qui écrit ?) : dans une lettre ouverte, la présence de l'auteur se détermine par certaines marques énonciatives : la signature à fin de la lettre, la présence des pronoms « *je* » et « *nous* » et des déterminants possessifs « *mon, ma, mes, nos, notre* ».
- L'intention de l'énonciateur : elle consiste à convaincre le destinataire par l'argumentation.
- Le destinataire (à qui est destinée la lettre ?) : il s'agit d'un double destinataire, mais généralement, elle est d'adressé à des personnes connues, la présence de destinataire se détermine par les marques d'énonciatives, la présence de pronom « *vous* » et d'autre aussi comme les déterminants possessifs.

1.2.2 Les caractéristiques discursives

Le mode de discours dominant dans la lettre ouverte est généralement argumentatif. Il contient une thèse et des arguments qui servent à convaincre le destinataire de son point de vue.

1.2.2.1 Le discours argumentatif

1.2.2.1.1 Définition de l'argumentation

Dans sa signification générale, une argumentation d'après Charaudeau, Patrich & Maigneueau, Dominique (2002 : 67) est « *l'expression de son point de vue* ».

Pour certains auteurs tels que Benveniste Émile (1974 : 241), chaque discours à besoin d'une argumentation, tel qu'il est indiqué dans cette citation « *toute énonciation supposant un lecteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* ».

Cela signifie que chaque échange de paroles entre les personnes exerce une certaine influence sur l'autre, et pour convaincre il faut l'utilisation d'une argumentation avec des arguments, parce qu'un discours dit « argumentatif » est

un texte écrit ou oral qui défend une thèse et tente de la faire partager avec son lecteur.

L'argumentation est définie aussi par le dictionnaire encarta 2009 comme : « *action ou manière de présenter des éléments de raisonnement destinés à démontrer, appuyer ou réfuter une proposition ou une affirmation* ». Dans le même sens, l'argumentation désigne « *une forme de discours qui vise à obtenir l'adhésion d'un destinataire à une thèse que l'on soutient. La démarche argumentative vise à montrer la justesse d'une opinion* » (Fichesdelecture).

Donc, l'argumentation est un discours présenté par un auteur dans le but de convaincre le lecteur de son opinion qui se montre sous une thèse qui désigne son point de vue et qui constitue l'idée directrice du texte, avec des arguments qui sont « *des idées qui confirment la thèse, prenant ainsi une valeur de preuve. Il se distingue de l'exemple par une formulation souvent plus abstraite* » (Fichesdelecture).

Toujours sur la même onde d'idée, l'argumentation est présente dans chaque prise de parole, Charaudeau, Patrick (2005 : 12) définit l'argumentation comme « *tout acte du langage émane d'un sujet qui gère sa relation à l'autre de façon à l'influencer* ». Cette citation montre que l'argumentation est un acte de parole abordé sur un sujet dans le but de modifier ou simplement de renforcer un point de vue.

À son tour, Jean Bélanger (2001 : 19) définit l'argumentation comme « *constituée par une série d'arguments reliés de façon moins méthodique par une accumulation d'argument qui tendent tous à obtenir l'acquisition, l'accord, la croyance, la justice, l'utilité de ce que nous soutenons contre ce que soutient notre adversaire* ».

D'après cette citation, on peut dire que l'argumentation se fait souvent par un ensemble d'arguments suivi par des exemples illustratifs.

Dans la même perspective, Vigner Gérard (Versailles) affirme que l'argumentation c'est « d'adresser à un interlocuteur un argument, c'est-à-dire une bonne raison pour lui faire admettre une conclusion et l'inciter à adopter les comportements adéquats ». Selon le point de vue de cet auteur, le concept d'argumentation est lié à la cohérence de l'ensemble d'arguments qui joue un rôle très important dans le but d'avoir toute l'attention du récepteur.

1.2.2.1.2 La notion d'argument

D'une manière globale, un argument est un concept abordé dans l'argumentation afin de renforcer la thèse exposée au départ. Un argument se définit comme : « une affirmation présentée comme incontestable, c'est également un faire pression sur le contradicteur » (Algériefle). En effet, l'argument « C'est une idée qui confirme la thèse, prenant ainsi une valeur de preuve. Il se distingue de l'exemple par une formulation souvent plus abstraite » (Fichesdelecture). Il est donc, une idée, une preuve qu'on présente dans un texte argumentatif dans l'unique but d'exercer une certaine pression sur l'autre qui ne partage pas forcément son point de vue sur le thème traité.

Les arguments sont structurés d'une façon logique, afin d'être certains d'obtenir l'adhésion de l'autre sur la thèse défendue. L'ordre dans lequel on présente les arguments n'est pas aléatoire. Il doit correspondre à une logique choisie par l'auteur pour mieux convaincre.

Il existe plusieurs types d'ordres des arguments :

- ❖ L'ordre progressif : c'est l'ordre le plus souvent employé, il convient généralement de retenir l'attention du lecteur par des arguments de moins fort en plus forts, le dernier devant emporter la conviction.
- ❖ L'ordre dégressif : il convient de retenir l'attention du lecteur par des arguments les plus forts, on indique ensuite que cela ne doit pas faire

oublier les arguments moins forts, qui sont secondaires, mais non négligeables du problème.

- ❖ L'élargissement : ce type de logique consiste à passer progressivement du particulier au général. Le « particulier » est ce qui concerne l'individu.

1.2.2.1.2.1 Les différentes catégories d'arguments

Comme on a déjà indiqué, pour défendre une thèse, l'auteur doit employer des arguments, des idées, des causes, des références. Il existe différentes catégories d'arguments (Fichesdelecture) :

1. L'argument empirique : il se fonde sur l'observation et l'expérience personnelle des choses et des faits, et non sur une théorie établie.
1. l'argument d'autorité : c'est un argument qui justifie une déclaration en se fondant sur une citation d'un auteur célèbre, ou une référence à une théorie d'un grand penseur, ou un proverbe.
2. l'argument ad hominem : c'est le contraire de l'argument d'autorité, donc c'est un argument qui réfute une déclaration ou une affirmation en la rattachant à quelqu'un d'odieux.
3. L'argument a contrario : à partir d'un rappel des conséquences catastrophiques de passé, il indique ce qu'on doit faire ou penser.
4. l'argument par analogie : il démontre une propriété de ce qui est exact et conforme à la vérité à partir des ressemblances.
5. L'argument logique : pour justifier une thèse, il recourt à la démonstration soit par l'analyse des causes, ou des conséquences.

1.2.2.1.3 Les formes de l'argumentation

Il existe toute une gamme de formes d'argumentation : (les formes directes, indirectes, liées à la presse écrite), et ces dernières, on peut les distinguer selon locuteur. « *L'argumentation peut être directe ou indirecte : elle est*

dite “indirecte” ou “oblique” lorsque le locuteur emprunte le biais de la fiction pour faire passer sa thèse ou son message ». (Lemonde)

- Les formes directes : est une forme d’argumentation dans laquelle le locuteur ou l’auteur présente sa thèse et son opinion d’une façon visible et directe.
- Les formes obliques est une forme d’argumentation, où le locuteur expose son opinion, qui se caractérise par un processus indirect.
- Les formes d’argumentation liées à la presse écrite c’est-à-dire les textes argumentatifs qui se publient par la presse parce que « les journaux et les revues les accueillent régulièrement ». (Lemonde)

1.2.3 Les caractéristiques textuelles

La structuration de l’information dans la lettre ouverte se compose de trois parties : une introduction, un développement et une conclusion, elle commence par une introduction qui :

« Compte généralement trois parties le sujet amené : à partir d’une anecdote, d’un cas personnel... le sujet posé : énonciation de la thèse, du point de vue, interpellation du destinataire... le sujet divisé : Il annonce les grandes idées du contenu, mais pas la conclusion ». (Jeandore)

Cela veut dire que dans l’introduction d’une lettre ouverte il y a une mise en contexte, une petite présentation du destinataire, une exposition de la problématique et de la thèse de l’auteur.

Au deuxième lieu se trouve le développement qui se base sur des arguments solides et bien documentés. Il se présente en deux paragraphes. Autrement dit, dans la deuxième partie d’une lettre ouverte, il y a des paragraphes de développement dans lesquels l’auteur présente ses arguments en s’appuyant sur des exemples.

Pour conclure, l'auteur de la lettre fait un appel aux sentiments du destinataire en représentant la thèse et proposer des solutions.

1.2.4 Les caractéristiques langagières

En général, la lettre ouverte est écrite dans un langage soutenu avec l'utilisation des mots compliqués et raffinés, mais l'auteur se permet d'utiliser à quelques reprises des expressions plus standard ou familières pour mieux expliquer et convaincre le plus large public.

1.2.5 Les caractéristiques grammaticales

La lettre ouverte se caractérise par les marques de modalité qui soutiennent la démarche argumentative, avec l'emploi des groupes adverbiaux ou prépositionnels, qui marquent le point de vue de l'auteur. Dans la plupart des cas, ils ont une valeur négative qui renforce la réfutation.

1.2.6 Les caractéristiques graphiques

Selon L. Corlosquet, A. Hodiaumont,(1996) la présentation de la mise en page graphique de la lettre ouverte doit respecter les conventions qui sont des compositions générales et arbitraires communes aux lettres, tels qu'ils sont indiqués dans le tableau récapitulatif suivant :

Éléments de la lettre	Emplacement
L'en-tête	En haut
Le lieu	En haut, à droite
La date	En haut, à droite
La vedette le nom du destinataire, son titre (facultatif) et son adresse)	En haut, à gauche
L'appel	Au début, à gauche
L'introduction	Au début
Le corps de la lettre	Au centre

La conclusion	Après le corps
Une formule de politesse, de salutations	À la fin
Signature	En bas, à droite
Le nom dactylographié du destinataire	En bas de la signature

un véritable modèle de lettre ouverte selon DE VILLERS Marie-Éva (2003 : 861)

L'en-tête	Le lieu, la date
Le destinataire, son adresse	Le destinataire et son statut
Objet : (sujet de la lettre, facultatif)	
Monsieur,	
Introduction	
Corps	
Conclusion	
Formule de politesse, salutations	Signature
	Nom dactylographié

2 Le manuel scolaire : un outil d'enseignement à multiples facettes

2.1 Définition du manuel scolaire

Selon le guide pédagogique du français ; le manuel est un ensemble très structuré de sorte que l'élève évolue, en mettant en œuvre les tâches qu'il va réaliser comme activités, visant la maîtrise de deux compétences (l'oral et l'écrit), pour arriver à une communication réussite dans des situations différentes.

Le manuel scolaire est défini par le Dictionnaire de didactique de français, langue étrangère et seconde (J-P. CUQ, 2003 : 203) comme une « *liste récapitulative de ce qui doit être fait lors d'un cursus de formation* ». C'est-à-dire le manuel scolaire rassemble un répertoire de ce qui se déroule pendant une formation.

Dans ce sens, « l'article 2 » du Décret relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires (2006 : 1) spécule que le manuel scolaire est « *un livre imprimé destiné à l'élève et s'inscrivant dans le processus d'apprentissage* ».

2.2 Les fonctions et les finalités du manuel scolaire

Le manuel scolaire occupe plusieurs fonctions et finalités dans le processus d'enseignement/apprentissage (Gérard & Roegiers, 2003). Il est donc à la fois destiné à l'élève – fonctions d'apprentissage —, afin de développer ces capacités et ces compétences, de consolidation des acquis et d'évaluation de ceux-ci et d'interface avec la vie quotidienne. Il est aussi destiné à l'enseignant – fonctions d'information — dans un but formatif, d'aide à l'enseignement et à la gestion des cours et une fonction d'aide aux évaluations des acquis. Enfin, le manuel scolaire est destiné aux parents – fonction d'information — afin que ces derniers puissent avoir les possibilités de suivre leurs enfants pendant leur cursus d'apprentissage.

2.2.1 Pour les élèves

Dès le début de sa scolarisation à l'école primaire jusqu'à la fin de ses études, l'apprenant peut avoir un ensemble d'aide et d'outils pédagogiques et didactiques, comme le manuel scolaire, dans le but de pouvoir affronter les obstacles d'apprentissage. Le manuel *« permet d'apprendre et de comprendre. C'est la clé qui (...) donne accès au monde »* (Savoirlivre), selon le Témoignage de Jean-Pierre Villain, inspecteur général de l'Éducation nationale : *« Le manuel est structurant pour trois raisons : Il permet à l'enfant de comprendre la nature d'un savoir. Il permet à l'enfant de comprendre la nature de l'apprentissage. Il permet à l'enfant de comprendre la dépendance entre la relation au savoir et la relation à une autorité. »*

(Savoirlivre)

En somme, le manuel scolaire est pour l'élève *« un traceur de cours et outil de mémorisation, fonds et outil de recherche documentaire, outil de lecture et de transversalité, et un outil méthodologique »*. (Savoirlivre)

2.2.2 Pour les enseignants

Le manuel scolaire pour les enseignants est à la fois un *« outil d'application des programmes, ressources documentaires et recueils d'exercices »* dans le but de faciliter *« la préparation des cours »* (Savoirlivre), et un transmetteur des connaissances. Donc, le manuel est un aide précieux pour les enseignants, et un véritable outil. Dans ce sens, nous pouvons citer le témoignage de Jean Hébrard, inspecteur général de l'éducation nationale :

« Le manuel scolaire est absolument nécessaire à l'enseignement... Toutes les enquêtes que nous avons pu mener à l'Inspection générale montrent que les classes avec manuels scolaires marchent mieux que les classes sans manuels scolaires... Il y a une tradition qui s'est installée dans les années 70, qui consiste à penser qu'un bon enseignant se passe

de manuels scolaires. C'est une absolue absurdité.»
Journée de formation aux élèves inspecteurs — 2/6/05
(ESEN-Savoir Livre). (savoirlivre)

2.2.3 Pour les parents

Le manuel est également précieux pour les parents, car il trace les leçons, il permet de s'informer sur les contenus et les programmes afin qu'ils s'intéressent au travail de leurs enfants, de les suivre, et de comprendre la progression de leurs apprentissages. Ils peuvent reprendre avec eux des notions mal comprises, en prolongeant la lecture. D'après *Brigitte Parat, mère d'élève* :

« Le manuel est un repère affectif. Il nous renvoie à notre enfance et va nous motiver pour aider nos enfants... Il permet de savoir ce que son enfant apprend. Il permet de l'aider s'il a besoin de revenir en arrière par exemple ».

(savoirlivre)

Le manuel scolaire est aussi un instrument de dialogue entre les partants, l'élève et l'enseignant c'est-à-dire « *il permet d'établir un premier contact avec les enseignants, de nouer plus facilement le dialogue en cas de conflit* ». (Savoirlivre).

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le manuel scolaire est un moyen nécessaire pour la réussite des élèves et il sert comme un support indispensable pour les professeurs. « *70 % des élèves réussissent mieux, 66 % ont plus d'autonomie, et 78 % des professeurs effectuent moins de photocopies* » d'après les statistiques faites par [« Des manuels et des maîtres », étude IUFM de Paris, Diffusion Belin septembre 2001](#)

3 La notion de projet didactique

3.1 Définition du projet didactique

Dans son sens général, le projet est un « *ensemble d'opérations qui vise une réalisation précise, dans un contexte particulier et dans un laps de temps déterminé.* » (Legendre, 1993 : 1040). Concernant le domaine éducatif, la notion de projet présente des significations multiples selon le contexte dans lequel elle est utilisée. Il existe d'autres dénominations telles que : projet éducatif, projet de formation, projet d'établissement (Bordallo et Ginestet, 1993 : 5-6).

La notion de projet s'inscrit dans le cadre de l'approche par compétence qui désigne une « *aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches* » (M. Romainville 2011 : 9).

C'est-à-dire le principe de cette approche est l'exploitation des connaissances acquises pour la réalisation d'un projet.

Ce dernier est un ensemble cohérent des intentions et des buts à réaliser dans un cadre organisé dont l'apprenant s'implique dans la réalisation collective. Le projet est défini dans le programme de la 1^{ère} année secondaire (TCSTL, 2005 : 9) comme : « *un ensemble de tâches plus ou moins complexes, dans laquelle l'apprenant s'implique avec ses camarades avec l'aide de son enseignant* », il se définit aussi par GTTE (990 : 109) comme une :

« Activité pratique signifiante, à la valeur éducative, visant un ou plusieurs objectifs de compréhension précis. Elle implique des recherches, la résolution de problèmes et souvent, l'utilisation d'objets concrets. Une telle activité est planifiée et menée à bien par les élèves et l'enseignant dans un contexte naturel et vrai. »

C'est-à-dire que le projet éducatif comporte une ou plusieurs activités qui visent en particulier des objectifs de compréhension à partir des recherches faites par l'apprenant à l'aide de l'enseignant dans des situations réelles.

Le projet didactique est défini selon Bourguerra. T (1996 : 89-108) comme : « *un ensemble d'activités d'enseignement organisé autour de la fonction cardinale de l'enseignement des langues qui est la compétence de communication écrite et orale* » c'est-à-dire que le projet didactique comporte plusieurs activités, dans un objectif précis qui est la maîtrise de l'écrit et de l'oral en suivant un schéma. Selon M. Hubert (2005 : 16-17)

« Le projet didactique est élaboré par chaque enseignant, qui détermine quels sont les savoirs à enseigner à partir des programmes (disciplinaire) et la façon de les exposer aux élèves. Le projet-élève peut être un moyen d'atteindre certains de ces objectifs didactiques. »

Le projet didactique sert de base à la construction des projets pédagogiques destinés aux élèves à l'aide de leurs enseignants, ce dernier permet aux élèves d'investir leurs savoirs, savoirs faire et les savoirs êtres acquis lors du projet didactique dans des situations vraies ou proches de la réalité.

Le projet didactique vise la maîtrise des compétences de curriculum associé à des supports cognitifs relevant de pratique discursive et d'objet d'étude fixé dans les programmes. Il contient un nombre déterminé de séquences qui sont constituées de situation d'apprentissage, des situations d'évaluations et des situations de remédiations.

« Le projet considéré dans sa globalité constitue l'organisateur didactique d'un ensemble d'activités. Il est organisé en séquences, ayant une cohérence interne et des intentions pédagogiques. Le projet permet d'installer une ou plusieurs compétences définies dans le programme. Il permet aussi de passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage » (MEN, 2005 : 03). Donc, le projet dans son ensemble est un moyen d'enseignement/apprentissage, c'est un organisateur didactique, structuré en séquences, d'une manière à avoir un enchaînement

interne avec des objectifs pédagogiques. Son rôle est de transmettre des savoirs et des savoirs faire déterminés dans le programme.

Les didacticiens considèrent généralement que le projet est une stratégie pédagogique authentique et efficace pour l'apprentissage des langues étrangères (M. Venturelli, 2001a, 2002 b). Les particularités de cette démarche s'adaptent bien aux orientations des approches et des perspectives récentes en didactique des langues.

3.2 La séquence didactique : unité de base du projet didactique

3.2.1 Définition de la séquence didactique

La séquence didactique est une partie d'un projet, une étape d'enseignement correspondant à un ou plusieurs objectifs d'apprentissages, de compréhension et de connaissances. Donc, elle est un outil de classe, qui contient plusieurs séances et un processus d'apprentissage. Dans ce sens A. Armand, M. Descotes, J.Jordy & G. Langlade (1992 : 17) affirment que « *la séquence didactique organise sur un ensemble de séances des activités de lecture et d'écriture visant à faire acquérir à des élèves clairement identifiés un certain nombre de savoir et de savoir faire préalablement définis* ».

Elle est aussi définie par d'autres auteurs, tels que Dolz et Schneuwly, comme « (...) *un ensemble de modules d'enseignement organisé conjointement afin d'améliorer une pratique langagière déterminée* » (J. Dolz & B. Schneuwly, 1996 : 57). Et J.-F. De Pietro (2002 : par. 16) définit la séquence didactique de la manière suivante :

« La séquence didactique constitue un dispositif qui structure l'enseignement de manière à la fois systématique et souple et qui est censée favoriser l'appropriation par les apprenants de savoirs et savoirs – faire définis dans un objectif d'apprentissage ; les savoir-faire visés consistent en outils

langagiers constitutifs de divers genres textuels publics et relativement formalisés».

Mais, H. Sabbah (2006 : 22-23) propose une définition de la séquence didactique selon les compétences et les caractéristiques suivantes :

- « La séquence didactique est un ensemble de séances inscrites dans une durée chiffrée en heures ;
- Elle correspond à un projet dicté par le programme et fixé par le professeur ;
- Elle regroupe, en français, des activités de lecture, d'expression écrite et orale, de maîtrise de la langue ;
- Elle doit permettre aux élèves d'établir un lien entre les différentes activités (...) ».

3.2.2 Les étapes de la séquence didactique

D'après J.-Richer (2003 : 3) une séquence didactique contient des contenus et des activités qui obéissent souvent à un schéma ternaire qui se compose de la compréhension, la systématisation (lexical et syntaxique) et une production. Les séquences didactiques proposées dans les manuels obéissent souvent à ce schéma.

Certains comme Dolz, Noverraz et Schneuwly (2002) ont proposé le modèle qui est considéré comme le plus lucratif et ils le recommandent de plus en plus. Ces trois didacticiens schématisent la séquence didactique comme suit :

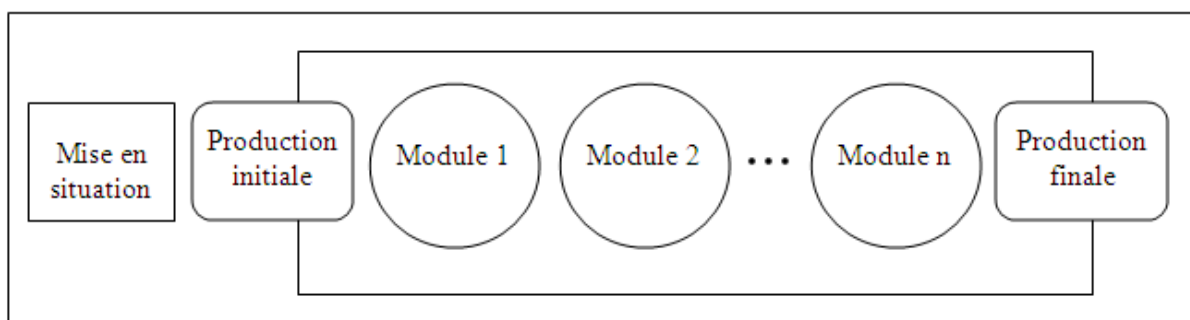


Schéma de la séquence didactique (Dolz, Noverraz & Schneuwly, 2002)

Les 4 éléments d'une séquence didactique,

1. La mise en situation ;
2. La production initiale ;
3. Les modules ou ce que De Pietro appelle les « ateliers » ;
4. La production finale.

Les finalités de chacune de ses étapes sont décrites brièvement par J.-F. De Pietro (2002 : 17-18).

1. La mise en situation : elle permet *«de faire émerger un projet de communication, motiver ce qui va suivre »* (J.-F. De Pietro, 2002 : 17-18) c'est-à-dire, cette étape détermine le projet dans lequel va s'inscrire la production de l'objet, et elle précise la forme attendue de la production finale et les différents éléments du contexte de réalisation. Elle permet de recueillir et d'enrichir les représentations des élèves à propos de l'objet travaillé ainsi que leur degré de familiarité avec celui-ci.
2. La production initiale fait l'objet d'une évaluation de nature diagnostique. J.-F. De Pietro (2002 : 17-18) explique que *« les élèves sont invités à réaliser une première fois l'activité communicative projetée, dans toute sa complexité »* autrement dit, dans cette deuxième étape, il s'agit de réaliser une première production orale ou écrite spontanée qui s'inscrit dans la perspective du projet retenu qui présenter de fortes similarités avec la production finale attendue. Ensuite, selon le même auteur :

« cette première production est en même temps l'occasion de faire apparaître les représentations que les élèves se font de ce qui deviendra l'objet du projet communicatif initial, elle permet de fonder un second projet — d'apprentissage — dans le cadre duquel les élèves vont travailler, dans des modules ou ateliers, les principales difficultés apparues ».

Ce premier essai que constitue la production initiale sert à vérifier le niveau de connaissances que les élèves ont de l'objet travaillé et le niveau de maîtrise de ses principales caractéristiques (communicatives, textuelles et linguistiques), et pour rendre visibles leurs acquis et leurs difficultés afin de travailler ces derniers dans les modules ou ateliers.

3. Les modules ou les « ateliers » : d'après De Pietro

« Ces divers ateliers portant donc sur différents aspects du genre considéré et sont sélectionnés en fonction des difficultés apparues lors de la production initiale ; par exemple, on pourra être amené à travailler “la relance” dans une séquence portant sur l'interview, ou “la reprise du discours de l'autre” dans une séquence sur le débat ».

En d'autres termes, ces divers ateliers permettent de travailler de façon systématique et approfondie les problèmes récurrents chez les apprenants, liés à l'appropriation de l'objet et à la maîtrise de ses différentes caractéristiques (communicatives, textuelles et linguistiques...).

4. La production finale : De Pietro définit cette dernière étape de la séquence : *« comme en miroir à la production initiale, à l'articulation entre les projets de communication et d'apprentissage : aboutissement du projet communicatif, elle permet de mettre en œuvre les apprentissages effectués et de les rendre visibles »*. Il s'agit donc de demander aux apprenants de réaliser une seconde fois une production, mais avec l'intégration et le réinvestissement des différents aspects langagiers travaillés au cours des ateliers. La production finale se focalise autour d'un genre discursif qui vise la maîtrise particulière et de ses caractéristiques.

3.3 Le projet pédagogique

Au sein des contextes éducatifs, le projet pédagogique est défini comme une démarche d'apprentissage organisée par un enseignant ou par une équipe

d'enseignants qui vise à atteindre une cible déterminée ou qui cherche à résoudre un problème affirmé, à travers la création d'un objet (Bordallo et Ginestet, 1993 : 5). Autrement dit, la manifestation d'un besoin ou d'un problème dans un contexte pédagogique est à l'origine de la planification d'un projet pédagogique. Et pour pouvoir réaliser ce dernier par l'élève, il faudrait partir d'un besoin (situation problème) pour résoudre et motiver, dans le but d'améliorer, et avoir de nouvelles connaissances. Le projet pédagogique sera évalué par l'enseignant.

Dans ce type de projet, les apprenants prennent en charge la réalisation des travaux choisis avec l'enseignant. Le but fondamental est l'acquisition de méthodes de recherche et d'exploitation des documents permettant aux apprenants de développer des qualités d'autonomie, de responsabilité, d'initiative et d'action (Legendre, 1993 : 971 ; Raynal et Rieunier, 1997 : 268-269). La diversité, la structuration des connaissances, le raisonnement, l'esprit critique et les compétences des apprenants sont privilégiés par le projet pédagogique.

La pédagogie de projet se définit aussi par (Michel Hubert, 1999:18) comme : « *un mode de finalisation de l'acte d'apprentissage. L'élève se mobilise et trouve du sens à ses apprentissages dans une production vont favoriser la production et la mobilisation de compétences nouvelles, qui deviendront des savoirs d'action après formalisation* ».

Actuellement, l'interaction enseignant/apprenant rend ces derniers plus autonomes pour la réalisation de projet pédagogique. Sa conception est mise en œuvre à partir des aspirations, des caractéristiques socioculturelles et des compétences des apprenants ainsi que des possibilités matérielles et des contraintes institutionnelles, telles que les politiques, les ressources ou les programmes des établissements (Bracke, 2001). Dans ce type de projet, les

apprenants prennent en charge la réalisation des travaux choisis avec leurs enseignants.

Le projet offre à la didactique des langues la possibilité d'ouvrir la classe sur l'extérieur : en intégrant la dimension socioculturelle de la langue, cette démarche inscrit les apprenants dans un véritable contexte social plus large que celui de la classe (réalisation de projets entre différentes classes, entre des classes d'établissements différents, entre des classes de villes ou de pays différents).

3.3.1 Les fonctions et les objectifs du projet pédagogique

Les fonctions pédagogiques du projet sont définies par Marc Bru et Loui Not (1987 : 303), il distingue cinq fonctions principales :

- ✓ « Fonctions économiques et de production : l'accomplissement de projet doit tenir compte des contraintes économiques temporelles matérielles et humaines (c'est le concept real d'un projet).
- ✓ Fonction thérapeutique : elle révèle l'intérêt des élèves pour l'école en leur permettant de s'engager dans une activité signifiante aussi bien sur le plan de l'apprentissage que sur celui de l'engagement social et professionnel.
- ✓ Fonction didactique : les actions nécessaires à la réalisation du projet sont les moyens de mobiliser des savoirs et des savoir-faire acquis et de développer par la même des compétences et des connaissances nouvelles.
- ✓ Fonction sociale : si le projet fait appel à des partenaires, la pédagogie de projet amène les apprenants à s'ouvrir aux autres et à d'autres institutions et à être reconnus.
Elle développe le sens du partage et qui permette de confronter les avis et les opinions.
- ✓ Fonction politique : la participation active à un projet implique une vie collective, le projet devient alors une formation à la vie civique ».

Donc, la pédagogie du projet propose de nouvelles fonctions de plus à celle de la gestion de classe. Elle a apporté un changement de rapport entre l'élève et l'enseignant, en motivant l'élève à la construction de son propre savoir. En plus, elle a transféré le statut de l'enseignant de détenteur du savoir à celui de guide, pour orienter ses élèves pendant leur processus d'apprentissages.

Selon Philippe Perrenoud (2002 : 3), la pédagogie de projet vise 10 objectifs qui sont comme suivants :

1. « Entraîner la mobilisation de savoir et savoir-faire acquis, construire des compétences.
2. Donner à voir des pratiques sociales qui accroissent le sens des savoirs et des apprentissages scolaires.
3. Découvrir de nouveaux savoirs et de nouveaux mondes, dans une perspective de sensibilisation ou de "motivation".
4. Placer devant des obstacles qui ne peuvent être surmontés qu'au prix de nouveaux apprentissages, à mener hors de projet.
5. Provoquer de nouveaux apprentissages dans le cadre même du projet.
6. Permettre d'identifier des acquis et des manques dans des perspectives d'auto-évaluation et de l'évaluation – bilan.
7. Développer la coopération et l'intelligence collective.
8. Aide chaque élève à prendre confiance en soi, renforcer l'identité personnelle et collective à travers une forme de prise d'un acteur.
9. Développer l'autonomie et la capacité de faire des choix et de les négocier.
10. Former à la conception et à la conduite de projet. »

Dans ces objectifs visés par la pédagogie de projet, l'apprenant acquière des connaissances (de savoir et de savoir-faire), et des compétences (formation formatrice), mais elle se base aussi sur la construction des personnalités des apprenants, en les incitant à se comporter comme étant des membres d'une

même société ayant des droits et des devoirs, car le projet permet de confronter au milieu social (formation sociale).

Conclusion

Nous avons essayé, à travers ce chapitre, de mettre en évidence les lignes marquant la limite de notre problématique de recherche. Nous avons ainsi décrit les contours de notre thème ; un contour dans lequel nous avons évoqué les données conceptuelles selon différentes références : dictionnaires de langue, ouvrage et articles d'auteurs ainsi que des sites internet.

Dans le chapitre suivant, nous nous intéresserons à l'analyse du corpus, afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche.

CHAPITRE 2 : Analyse du corpus et propositions

Introduction

Cette deuxième partie de notre travail de recherche est consacrée pour l'analyse du corpus et les propositions de recherche. En premier lieu, nous allons présenter et analyser les deux séquences didactiques proposées pour le projet n° 2 du manuel scolaire de français de la première année secondaire, ensuite en fonction des insuffisances constatées, nous allons présenter des propositions pour l'enseignement/apprentissage de la lettre ouverte se forme d'un canevas général d'objectifs pédagogique en rapport avec le genre

En deuxième lieu, nous allons proposer quelque chose de plus concret, un canevas particulier d'objectifs pédagogiques pour travailler la lettre ouverte. Pour cela, nous allons partir de l'analyse de productions initiales réalisés par des apprenants de 3^{ème} année secondaire.

1 Analyse de projet n° 2 du manuel scolaire de 1re année secondaire

1.1 Présentation du projet n° 2 du manuel scolaire de français de 1re année secondaire

Nous nous basons dans notre recherche sur le manuel scolaire qui s'articule autour des trois projets définis par le programme. Notre étude s'actualise en son sein sur le projet didactique n° 2, c'est-à-dire sur un ensemble d'activités unies par une relation de solidarité dont l'objet d'étude est « *le discours argumentatif* », organisé autour de la compétence de communication « *argumenter pour défendre ou réfuter un point de vue* ».

L'objectif de ce projet est d'amener l'élève à être capable de comprendre et de produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes argumentatifs. Il sera aussi capable d'argumenter pour défendre ou réfuter un point de vue dans le but d'écrire une lettre ouverte. Ce projet didactique peut servir comme base à la construction de projet

pédagogique, ou ce que A. Armand, M. Descotes J. Jordy & G. Langlade appellent le projet d'apprenant qui consiste en « rédaction d'une lettre ouverte à une autorité compétente pour la sensibiliser d'un problème et lui proposer des solutions ».

Ce projet propose de travailler sur deux séquences. Selon Keltoum Djilali(2005 :5) chacune des séquences « *a pour but d'installer un niveau de compétence et vise un certain nombre d'objectifs* », elle s'étale sur plusieurs séances et propose de travailler sur diverses activités, d'oral, de lecture, d'expression écrite, de langue... etc.

1.1.1 Séquence 1 : Organiser une argumentation

La première séquence s'intitule « Organiser une argumentation », son objet d'étude est le discours argumentatif. L'objectif de cette séquence est de définir l'argumentation et déterminer son objectif, et sa planification, elle contient 04 activités :

Activité 01 : Oral	Exercice (p102)	
Activité 02 : Lecture	Expression orale. Texte : « <i>La médaille cachée de l'athlétisme américain</i> » (p106) Lecture et compréhension du texte : « <i>Aimez-vous lire ?</i> » (p 99)	
Activité 03 : Points de langue	Lexique	Lexique thématique/lexique relationnelle. Exercice d'application : n° 03 et04 n° 05 (p119), n° 06 et07 (p120).
	Syntaxe	Les articulations logiques. Texte : « <i>le jeu</i> » (p101) Les rapports de cause et de conséquence. Exercice n° 8 p120)

	Grammaire	Les modalités énonciatives par : les verbes et expression verbale (devoir, falloir...) 3.2 Les adverbes (heureusement...)
Activité 04 : Écriture	Préparation à l'écrit : texte « <i>La ceinture de sécurité</i> » (p104) d'après M. PINCHON Expression écrite : résumé du texte : <i>le jeu</i> (p101)	

1.1.2 Séquence 2 : S'impliquer dans son discours

La seconde séquence s'intitule « S'impliquer dans son discours ». L'objectif de cette séquence est de s'impliquer nettement dans son discours, et d'identifier la polémique de l'argumentation.

Activité 01 : Oral	Texte « <i>Chère Zineb</i> » (p114)	
Activité 02 : Lecture	Lecture et compréhension :texte de Jules Renard (p109)	
Activité 03 : Points de langue	Lexique	Les indices d'opinions : texte de Jules Renard (p109) Exercice n° 04 n° 05 p119, n° 06 p120
	Syntaxe	L'expression d'opposition L'expression du but
	Grammaire	Le subjonctif
Activité 04 : L'écriture	A/Entraînement à l'écrit :Exercice p114 et p115 B/Expression écrite :Sujet :« Toi et tes camarades, vous voulez participer à des sorties pédagogiques (usine, atelier,	

	cybercafé, ferme-pilote). Rédigez le sujet de votre requête sous forme de lettre administrative »
Activité 05 : fait poétique	Initier l'élève à la poésie : « <i>Qui a tué Davy Moore ?</i> » de B. Dylan (version française : Graeme All Wright) (p112).
Activité06 : évaluation formative	Compréhension du texte E. Carles p111. Expression écrite.

1.2 Analyse des séquences du projet n° 2

1.2.1. Les éléments langagiers travaillant la réalisation de la lettre ouverte

À partir de la présentation des séquences proposée pour le projet 2 dans le manuel scolaire de français de 1re année secondaire, nous arrivons à identifier quelques caractéristiques de la lettre ouverte travaillées. On dégage dans la première activité de compréhension écrite de la séquence 1, une des caractéristiques de la lettre ouverte, qui est le discours argumentatif

Question1 : Quels sont vos points de vue sur cette question ?

(Cf. Annexe : 9)

La même caractéristique constitue l'objet traité dans plusieurs activités telles que dans l'activité d'expression orale du texte « *La médaille cachée de l'athlétisme américain* » à travers les questions suivantes :

Question 1 : Quel argument était avancé par le monde du sport, justifiez ce phénomène ?

Question 2: Quelle est la position de l'auteur de l'article face à ce problème ?

Relevez la phrase qui l'exprime.

(Cf. Annexe : 4)

Et aussi, on la retrouve dans l'activité de lecture et compréhension du texte : « *Aimez-vous lire ?* » dans les questions suivantes :

Question 1 : Quels sont les arguments avancés en faveur de la lecture ?

Question 2: Quelle est la thèse avancée dans l'article ?

(Cf. Annexe : 1)

Le discours argumentatif est traité également dans l'activité 3 qui porte sur le lexique thématique et le lexique relationnel, ces deux points sont très importants dans le processus de l'argumentation, le premier permet aux apprenants de savoir employer le vocabulaire relatif au thème, et le second point permet d'exprimer leurs points de vue avec l'emploi des verbes expressifs et les verbes d'opinion à l'aide des exercices d'applications n° 4 et n° 5 et n° 6 (Cf. Annexe :8) (Cf. Annexe : 9).

Dans la deuxième séquence, on constate aussi le travail sur le discours argumentatif dans l'activité de lecture et compréhension de texte de Jules Renard

Question 1: Quelle est la thèse défendue par Poil de Carotte ? Relevez la phrase qui exprime le mieux cette thèse.

Question 2: Relevez en deux colonnes d'abord les arguments donnés par Poil de Carotte pour justifier l'amour qu'il éprouve pour les siens, ensuite retrouvez les arguments avancés généralement à ce propos et qui lui, refuse.

Question 3 : le reste de la famille partage-t-il son point de vue ? Justifiez votre réponse. (Cf. Annexe : 5)

Et au sien de la même séquence dans l'activité 3, pour la même caractéristique, le manuel propose de traiter les indices d'opinion et de but dans le texte de Jules Renard et l'expression d'opposition. Ces derniers sont très intéressants dans le processus de l'argumentation.

Par la suite, dans la séquence 1, on dégage une autre caractéristique grammaticale dans l'activité 3 qui porte sur les modalités énonciatives par les verbes et les expressions verbales (devoir, falloir...). Elle travaille aussi les adverbes (heureusement...), ces éléments sont des actes énonciatifs permettant à un locuteur de porter un jugement sur son propre énoncé face à la diversité d'opinions.

Dans la seconde séquence, nous citons aussi les caractéristiques graphiques de genre, qui figurent dans l'expression orale portant deux lettres; une lettre personnelle « *Chère Zineb* » et une autre lettre administrative (Cf. Annexe : 6,7) :

Question 1 : Comparez les deux lettres écrites par la même personne aux niveaux : de leur présentation.

(Cf. Annexe : 7)

Cette activité permet aux apprenants de mieux distinguer les ressemblances et les différences entre les deux modèles pour dégager les caractéristiques de chaque type de lettre.

Malgré que ces types de lettres présentent des différences par rapport à la lettre ouverte, mais il n'en demeure pas moins que sur le plan formel, ils ont la même configuration que celle de la lettre ouverte.

Nous avons également relevé une autre caractéristique du genre lettre ouverte traitée, les connecteurs logiques, et ce, dans l'activité 3 qui traite les points de la langue, la syntaxe ayant pour support le texte « *le jeu* » à travers ces questions :

Question 1: relevez tous les articulateurs du texte. Ont-ils la même fonction ?

Question 2: quel est l'articulateur qui met en relation les deux grandes unités de signification du texte ? Qu'introduit généralement cet articulateur ? Remplacez-le dans la proposition à laquelle il appartient. Va-t-il exprimer précisément ce qu'il a l'habitude d'exprimer.

(Cf. Annexe : 3)

1.2.2. Les éléments langagiers ne travaillant pas la réalisation de la lettre ouverte

Dans les séquences analysées, nous avons relevé des éléments langagiers qui ne travaillent pas la réalisation du genre lettre ouverte. Il s'agit de résumé, la poésie, l'activité d'expression orale. Texte : « *La médaille cachée de l'athlétisme américain* »...

Synthèse d'analyse

Grâce à l'analyse des consignes des activités proposées dans la séquence 1 et 2 nous avons synthétisé que : ces deux dernières préparent d'une manière indirecte l'élève à élaboration de son propre projet pédagogique, ils s'agit de la réalisation d'une lettre ouverte à partir des caractéristiques communes avec et la lettre administrative par exemple les caractéristiques graphiques les caractéristiques grammaticales, dont les modalités énonciatives, et les caractéristiques discursives qui sont l'objet de plusieurs activités proposées pour le projet². Ces deux séquences ne mettent pas l'apprenant en contact direct avec le genre, mais seulement à travers d'autre type de lettre tel que le CV, la lettre administrative et la lettre personnelle

D'après cette analyse, nous remarquons l'absence d'une relation de complémentarité entre les séquences proposées dans le projet didactique 2 et la

réalisation de la lettre ouverte. L'élève dans sa rédaction de la lettre ouverte ne doit pas se contenter de ses acquis des deux séquences.

Donc les séquences proposées pour le projet n° 02 du manuel scolaire de la 1^{re} année secondaire français n'offrent pas à l'élève tous les outils nécessaires afin de faciliter la démarche de l'élaboration de sa lettre ouverte.

1.3 Proposition didactique d'un canevas général d'objectifs pédagogiques pour un enseignement/apprentissage de la lettre ouverte dans le cadre de la séquence didactique

Compte tenu des résultats, nous proposons un canevas général d'objectifs pour un enseignement/apprentissage de la lettre ouverte qui contient les éléments de base pour l'acquisition des connaissances sur ce genre écrit. Ces éléments linguistiques sont comme des repères dans l'élaboration de la lettre ouverte.

Aspects langagiers		Objectifs
Aspect communicationnel	La situation de communication	L'élève sera capable d'employer l'énonciateur, l'intention de l'énonciateur et le destinataire.
Aspect discursif	L'argumentation, la thèse et les arguments	L'élève sera capable de donner et d'étayer son opinion sur un sujet d'actualité controversé dans le but de susciter la réflexion et de convaincre le destinataire d'adhérer à notre thèse. L'élève sera capable de développer une stratégie argumentative basée sur une thèse et des arguments. L'élève sera capable d'énoncer sa

		<p>thèse clairement et explicitement.</p> <p>L'élève sera capable d'utiliser des procédés argumentatifs (réfutation, explication ou démonstration argumentative).</p> <p>L'élève sera capable d'étayer ses arguments (explications, statistiques, faits, valeurs...).</p>
Aspect textuel	<p>Le plan du corps de la lettre ouverte :</p> <p>l'introduction, le développement, la conclusion</p>	<p>L'élève sera capable d'assurer la progression de la lettre ouverte par des connecteurs, des marqueurs de relation.</p> <p>L'élève sera capable de rédiger une introduction pour présenter sa prise de position.</p> <p>L'élève sera capable de rédiger un développement pour développer ses arguments.</p> <p>L'élève sera capable de rédiger une conclusion pour proposer des solutions.</p>
Aspect de registre de langue	<p>Le registre de langue :</p> <p>standard, et le registre soutenu.</p>	<p>L'élève sera capable de s'exprimer dans un français correct</p> <p>L'élève sera capable d'employer les registres standard et soutenus</p>

Aspect grammatical	les marques de modalités, le vocabulaire connoté Les verbes d'opinions	L'élève sera capable d'utiliser des marques de modalité pour manifester ses points de vue
Aspect graphique	La structure de la lettre ouverte	L'élève sera capable de dégager la structure d'une lettre ouverte : En haut et à droite figurent le lieu (où se trouve l'émetteur) et la date (à laquelle il écrit) puis (à la ligne) ont inscrit la formule initiale. Ensuite le texte de la lettre disposé en paragraphes. On inscrit ensuite la formule finale de politesse, on clôt par la signature L'élève sera capable de produire une lettre ouverte en respectant les normes graphiques de ce genre de texte.

2 Analyse des besoins des troisièmes années liés à la rédactions des lettres ouvertes

2.1 Corpus d'analyse

Dans le cadre de la réalisation de notre travail sur l'enseignement de la lettre ouverte, nous supposons la nécessité de proposer le genre en question pour les apprenants de 3e année secondaires et non pour les apprenants de 1re année secondaire qui figure dans notre problématique parce que les troisièmes années

ont plus de possibilité et de responsabilité que les premières années pour écrire ce genre de lettre.

Afin de construire nos propositions de recherche, c'est-à-dire un canevas d'objectif sur la lettre ouverte, nous avons demandé à une classe de rédiger une lettre ouverte. Le sujet proposé aux apprenants se caractérise par un vocabulaire assez simple vu le niveau des élèves. Il est constitué d'un en-tête expliquant le cadre de notre travail de recherche, et d'une consigne qui consiste à rédiger une lettre ouverte à une autorité compétente pour la sensibiliser d'un problème, et lui proposer des solutions. Les sujets des lettres étaient choisis par les apprenants.

Les examens de fin d'année qui s'approche et le retard causé par les grèves, nous ont posés des difficultés de trouver un lycée qui accepte de nous accueillir.

Une fois notre demande a été accordée au sien du lycée, et la séance est programmée, nous avons jugé indispensable d'effectuer une séance d'une heure dans laquelle, nous avons commencé par une mise en situation dans le but de permettre de voir où se situent les élèves par rapport au genre lettre ouverte, et tester leurs acquis antérieurs.

Le nombre de sujets distribués au sien du même établissement est de trente, cependant, on n'a pas pu les récupérer tous. Par ailleurs les sujets ont été distribués dans une seule classe afin de toucher tous les membres de la classe, les meilleurs, les moins bons, et les faibles éléments, pour avoir un corpus représentatif.

2.2 Résultats d'analyse du corpus

Copie	Situation de communication	Le discours argumentatif	Le plan du corps de la lettre ouverte	Le registre de langue	La grammaire	La mise en page de la lettre ouverte
Copie 01	La situation de communication est respectée L'apprenant à identifier le destinataire, l'objet et le destinataire	Manque d'argumentation, quelques arguments superficiels	Non-respect : absence d'une introduction, un développement et une conclusion mal organisés	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page n'est pas respectée : manque de formules de politesse
Copie 02	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Absence d'argumentation	Non-respect Absence d'une introduction et une conclusion, Un développement mal formulé	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page n'est pas respectée : manque de formule de politesse
Copie 03	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Manque d'argumentation Des arguments superficiels	Non-respect : Absence d'une introduction et une conclusion, Un développement mal formulé	Le registre de langue n'est pas respecté		La mise en page n'est pas respectée : manque de formule de politesse

Copie 04	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Absence d'argumentation, des justifications seulement	Le plan est bien respecté, Une introduction, suit d'un développement. Enfin, une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales	La mise en page est respectée
Copie 05	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Absence d'argumentation des justifications avec explications	Le plan n'est pas respecté, absence d'une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page est respectée
Copie 06	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Manque d'argumentation, quelques arguments seulement	Le plan est bien respecté, Une introduction, suit d'un développement. Enfin, une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page est respectée
Copie 07	La situation de communication est respectée	Manque d'argumentation, quelques arguments	Le plan est bien respecté, Une introduction, suit d'un	Le registre de langue n'est	Beaucoup de fautes grammaticales	La mise en page n'est pas respectée : manque

	L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	seulement	développement. Enfin, une conclusion.	pas respecté	Absence de modalités d'énonciatives	de formule de politesse
Copie 08	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Absence d'argumentation	Le plan est bien respecté, Une introduction, suit d'un développement. Enfin, une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page n'est pas respectée : manque de formule de politesse
Copie 09	La situation de communication est respectée. L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Absence d'argumentation	Le plan n'est pas respecté : Absence d'une introduction et une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page n'est pas respectée : manque de formule de politesse
Copie 10	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	L'organisation du discours argumentatif n'est pas respectée	Le plan n'est pas respecté : Absence d'une introduction et une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page n'est pas respectée

Co pie 11	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Manque d'argumentation	Le plan n'est pas respecté : Absence d'une introduction et une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page n'est pas respectée
Co pie 12	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Manque d'argumentation, des arguments superficiels	Le plan est bien respecté : une introduction, un développement et une conclusion,	Le registre de langue n'est pas respecté	Quelques fautes grammaticales	La mise en page est bien respectée, la date et le lieu, destinataire et destinataire, le corps de la lettre les formules de politesse et de salutations, absence de signature.
Co pie 13	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire,	Manque d'argumentation, des explications seulement	Le plan n'est pas respecté : Absence d'une introduction et une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales	La mise en page est respectée

	l'objet et le destinataire					
Copie 14	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Manque d'argumentation	Le plan est bien respecté : une introduction, un développement et une conclusion,	Le registre de langue n'est pas respecté	Quelques fautes grammaticales	La mise en page est bien respectée, la date et le lieu, destinataire et destinataire, le corps de la lettre les formules de politesse et de salutations, signature à la fin.
Copie 15	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinataire	Manque d'argumentation	Le plan n'est pas respecté : Absence d'une introduction et une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales	La mise en page est respectée
Copie 16	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié	Manque de l'argumentation	Le plan n'est pas respecté : Absence d'une introduction et une conclusion.	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales	La mise en page n'est pas respectée, manque de formules

	le destinataire, l'objet et le destinateur					de politesse
Copie 17	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinateur	Manque d'argumentation	Le plan n'est pas respecté : Absence d'une introduction et une conclusion	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales	La mise en page n'est pas respectée, manque de formules de politesse
Copie 18	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinateur	Manque d'argumentation	Le plan n'est pas respecté : absence de la conclusion	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page n'est pas respectée, manque de formules de politesse
Copie 19	La situation de communication est respectée L'apprenant a identifié le destinataire, l'objet et le destinateur	Absence de l'argumentation	Le plan n'est pas respecté : Absence d'une introduction et une conclusion	Le registre de langue n'est pas respecté	Beaucoup de fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	La mise en page n'est pas respectée, manque de formules de politesse
Copie	La situation de	Quels arguments	Le plan n'est pas respecté :	Le registre	Beaucoup de	La mise en page

20	communication est respectée Absence de l'énonciateur, de l'intention de l'énonciateur et l'absence de destinataire	superficiels	Absence d'une introduction et une conclusion	de langue n'est pas respecté	fautes grammaticales Absence de modalités d'énonciatives	n'est pas respectée . Absence de destinataire, l'objet et le destinataire Manque de formules de politesse.
----	---	--------------	--	------------------------------	---	--

À partir de ce tableau, nous constatons que la majorité des apprenants ont des difficultés dans la rédaction de la lettre ouverte, celles-ci montrent que les apprenants confondent entre la lettre administrative, la demande, la lettre personnelle et la lettre ouverte.

Notre analyse a été effectuée sur les caractéristiques génériques de la lettre ouverte, les caractéristiques communicationnelles, discursives, langagières, textuelles, grammaticales et graphiques. .

Pour ce qui concerne l'aspect communicationnel, la majorité des apprenants ont employé dans leurs productions l'énonciateur « une classe de terminale » « Halama Karima mère d'un élève » « les élèves du lycée sidi aich » « un groupe d'enseignants de lycée sidi aiche » .

Ils ont aussi employé le destinataire « A monsieur le directeur » « A monsieur le directeur d'Algérie télécoms » « A monsieur le maire de l'APC » « A monsieur le Wali de Bejaia » « A madame la directrice » « A la ministre de l'éducation ».

Et avec l'utilisation des intentions de l'énonciateur ou ce qu'on appelle l'objet « limite de cours pour le BAC » « les agressions violentes contre un élève » « manque d'eau dans l'établissement » « demande d'une nouvelle photocopieuse ».

Nous constatons aussi que les thèmes choisis par les apprenants sont loin d'être un objet d'une lettre ouverte pour être diffusé publiquement tels que « demande de changement de lycée pour ma fille Marie Ghania » « pour l'enseigne tout le monde à un camion ».

Sur le plan de discours, dans les lettres ouvertes recueillies, les apprenants ne procèdent pas la technique d'argumentation, vu l'absence de la thèse et des arguments, la plupart ont donné seulement des justifications ou des explications, tels que dans ces extraits 1, 2 et 3 :

Extrait 1

« ensuite la nature des cours enuillet ni pas motivante ...elle sert rien dans notre vie quotidienne, des la sortie de l'ecole on noubli tous en fin le grand probleme c'est que chaque année les ensiegnants fait des grave... » (Cf. Annexe : 22)

Extrait 2

« vous savais que nous avons à la fin de l'année un examen finalqu'est très intresent » (Cf. Annexe : 19)

Extrait 3

« notre établissement a souffert depuis un ans beaucoup de manque, parmis ses manque on trouve la photocopieise qu'est en domagé... » (Cf. Annexe : 17)

Pour ce qui concerne les caractéristiques graphiques et la mise en page de la lettre ouverte, nous remarquons que la majorité ont respecté la déposition et l'emplacement de ces éléments .Sur le plan langagier, nous constatons que le registre dominant dans les lettres rédigées par les élèves est familier tel que il est t'indiqué dans ces extraits 1,2 et 3 :

Extrait 1

«... je deste les etude et je m'on fou de ce bac... »(Cf. Annexe :12)

Extrait 2

«... il va rester vide ramane ta famille ervien habiter la bas et moi j veux marie avec ta fille linda ...»(Annexe : 11)« ...wellaharcitront ...» (Cf. Annexe :18)

Extrait 3

« ya na mare de manger yapa ni de bon plat » (Cf. Annexe : 11)

avec l'emploi de quelques expressions Kabyles, et l'absence de registre standard et soutenu.

Concernant la grammaire et plus exactement la conjugaison, on remarque beaucoup de fautes dans l'emploi du temps des verbes et dans la conjugaison tels que dans ces extraits 1, 2, 3 et 4 :

Extrait 1

« on veut plus de rester ... » (Cf. Annexe : 11)

Extrait 2

« nous veulent avoir... » (Cf. Annexe : 15)

Extrait 3

« nous vou demande ... » (Cf. Annexe : 16)

Extrait 4

« je veus exprimer de... » (Annexe : 19)

Avec l'absence des verbes d'opinions, les marques de modalités...

En somme, nous pouvons affirmer d'une manière générale que les élèves n'avaient pas les notions de base sur la lettre ouverte, afin de la rédiger. Nous constatons beaucoup de fautes et d'erreurs sur tous les plans, le thème, l'organisation du texte, la langue, faute d'orthographe, de conjugaisons, de vocabulaire, de syntaxes...

2.3 Canevas particulier d'objectifs pédagogiques pour un enseignement/apprentissage de la lettre ouverte dans le cadre de la séquence didactique

L'analyse de données collectées nous a permis de faire l'inventaire des besoins fréquents chez les apprenants de notre corpus. Nous avons élaboré le canevas suivant qui présente les objectifs à viser dans le cadre d'une séquence didactique qui travaille le genre lettre ouverte :

Aspects langagiers		Objectifs
La lettre ouverte	Notions de base sur la lettre ouverte	L'élève sera capable de ce familiarisé avec le genre lettre ouverte. L'élève sera capable de définir qu'est-ce qu'une lettre ouverte et ces caractéristiques.
Aspect discursif	L'argumentation, la thèse et les arguments	L'élève sera capable de ce familiarise avec le discours argumentatif. L'élève sera capable d'employer des arguments pour convaincre son destinataire.
Aspect textuel	Le plan du corps de la lettre ouverte : l'introduction, le développement, la conclusion	L'élève sera capable de rédiger une lettre ouverte à partir d'un plan correct.
Aspect langagier	Le registre de	L'élève sera capable d'utiliser

	<p>langue : standard, et le registre soutenu.</p>	<p>correctement des formules de politesse et de salutation. L'élève sera capable d'employer le registre de langue qui convient.</p>
<p>Aspect grammatical</p>	<p>Les marques de modalités . Les verbes d'opinions. Les connecteurs et logiques chronologiques. Les discours rapportés. Les subordonnées complétives. La conjugaison.</p>	<p>L'élève sera capable d'utiliser correctement les connecteurs chronologiques et logiques. L'élève sera capable d'organiser son texte, à partir des connecteurs et logiques chronologiques L'élève sera capable d'utiliser les marques de modalité pour manifester ses points de vue. L'élève sera capable d'utiliser des verbes d'opinions L'élève sera capable d'observer et de reconnaître dans des textes, les subordonnées complétives afin qu'ils puissent mieux les utiliser. L'élève sera capable d'exprimer le rapport cause conséquence. L'élève sera capable d'identifier les phénomènes grammaticaux qui peuvent contribuer à l'argumentation dans la lettre ouverte à partir d'un extrait de corpus. L'élève sera capable de conjuguer les verbes aux temps qui conviennent.</p>

Conclusion

Nous avons, à travers ce chapitre, mis en évidence l'analyse des séquences proposées dans le manuel scolaire de français de 1^{res} années secondaire pour l'enseignement/apprentissage de la lettre ouverte du point de vue des éléments langagières visés dans les activités. À partir des résultats d'analyse, nous avons constaté que, les éléments langagiers visés dans les séquences du projet didactique 2 du manuel scolaire de 1^{ère} année secondaire sont insuffisants pour la réalisation d'une lettre ouverte, parce qu'ils ne se basent pas sur le genre lui-même, mais sur d'autres genres.

À partir de ces insuffisances, nous avons essayé d'apporter de l'aide pour l'élève dans son élaboration du projet N° 02 du même manuel et facilité la tâche de la transmission des connaissances et l'enseignement de ce genre lettre ouverte pour l'enseignant.

Nous avons proposé des suggestions pour pallier le manque constaté sous forme d'un canevas général d'objectifs pour un enseignement/apprentissage de la lettre ouverte qui se compose des éléments de base pour l'acquisition des connaissances sur le genre écrit lettre ouverte.

Par la suite, nous avons jugé nécessaire de proposer l'enseignement/apprentissage du genre lettre ouverte pour les apprenants de 3^e année secondaire, parce qu'ils ont plus de possibilités d'écrire ce genre de lettre plus que les apprenants de 1^{res} années secondaires, et en plus, ils sont à la dernière étape pour entrer à l'université ou ils ont besoin d'exprimer leurs problèmes à travers une lettre ouverte, donc l'enseignement/apprentissage de la lettre ouverte est une manière de les préparer pour le monde des adultes.

Pour effectuer cette tâche, nous avons identifié les besoins des apprenants à travers l'analyse de lettres ouvertes rédigées par des apprenants d'une classe de troisième année secondaire. Suite à cela, nous avons effectué une analyse

des besoins pour identifier les manques et dégager les erreurs les plus fréquentées, afin de présenter des contenus d'enseignements/apprentissage sous forme d'un canevas général d'objectif pédagogique.

Conclusion générale

Tout au long de notre recherche qui s'intitule, la lettre ouverte dans le manuel scolaire de français de 1^{re} année secondaire. Nous avons essayé d'apporter de nouveau pour le cycle secondaire à travers une problématique qui porte sur les éléments linguistique visée dans le projet 2 pour la réalisation d'une lettre ouverte, pour laquelle nous avons supposé que les activités des séquences didactiques proposées dans le manuel pour le projet didactique 2 travaillent le projet apprenant.

Afin de donner une réponse d'une manière précise à la problématique et pour confirmer ou infirmer nos suppositions, nous avons suivi une démarche de recherche qui est reposée sur deux parties.

La première partie est entièrement basée sur les données théoriques, le premier point est consacré pour la définition de la lettre ouverte, ses caractéristiques générales et enfin ses types. Le deuxième point pour la définition de manuel scolaire et ses objectifs avec ses finalités pour l'élève, l'enseignant et les parents. Le dernier point est basé sur la notion de projet, la définition de projet pédagogique et le projet didactique, et leurs objectifs, avec une définition de la séquence didactique et ses étapes.

Ce chapitre théorique a servi comme une base pour le second chapitre dans lequel nous avons effectué la pratique. Notre analyse est composée de deux corpus, le premier, consiste à l'analyse des séquences didactiques proposées dans le manuel scolaire pour l'enseignement/apprentissage de la lettre ouverte dans le but d'effectuer le projet d'apprenant. Le deuxième corpus consiste à l'analyse des lettres ouvertes rédigées par les apprenants de la 3^e année secondaire.

Dans l'analyse de notre premier corpus, les séquences didactiques, nous avons commencé par les présenter, ensuite les analysées par rapport aux éléments linguistiques travaillés.

Lors de l'analyse, nous avons constaté que le contenu des activités proposées est insuffisant et pauvre, il traite seulement quelques caractéristiques comme le discours argumentatif et il ne travaille pas tous les aspects langagiers pour pouvoir rédiger une lettre ouverte à une autorité compétente.

À travers cette analyse, nous avons apporté une réponse à notre problématique posée. Les éléments langagières visés dans les séquences du projet didactique 2 du manuel scolaire de français de 1re année secondaire ne permettent pas vraiment d'une manière directe et efficace la réalisation d'une lettre ouverte parce qu'ils ne visent pas les notions de base de genre pour permettre à l'apprenant d'adopter les démarches de rédaction.

Nous avons aussi infirmé notre hypothèse de départ parce que le projet didactique 2 ne traite pas tous les éléments langagières dans les activités des séquences didactiques proposées dans le manuel scolaire afin de travailler réellement le projet apprenant, qui consiste à rédiger une lettre ouverte adressée à un destinataire capable de prendre en charge leur préoccupation.

À partir de ces remarques, nous avons donné des propositions pour compléter le manque du manuel scolaire, sous forme d'un canevas d'objectif pédagogique d'une séquence didactique.

Notre deuxième enquête est effectuée dans le but de situer les difficultés linguistiques et méthodologiques dans le cadre des caractéristiques de la lettre ouverte dans les écrits des apprenants de la 3e année secondaire. Cependant, suite à notre analyse, nous sommes arrivés au résultat que les apprenants ont de nombreuses difficultés linguistiques aiguës. Nous avons par la suite proposé des contenus d'enseignement qui se présentent sous forme d'un canevas général d'objectifs pédagogiques basé sur des besoins réels de ces apprenants.

Enfin, nous pourrions espérer que tout ce qui a été proposé dans les canevas d'objectifs pédagogiques d'une séquence didactique pour

l'enseignement/apprentissage de la lettre ouverte pour les 1res années et les 3es années secondaires va répondre à des interrogations et aux manques des apprenants dans le cadre de la réalisation de la lettre ouverte.

Bibliographie

ADÉLINA Velázquez Herrera, 2010, « La pédagogie de projet : une alternative en didactique des langues », [en ligne], http://relinguistica.azc.uam.mx/no007/no07_art10.htm, (consulté en mai 2015)

Aful.org, « Dans une lettre ouverte », [en ligne], <https://aful.org/communiqués/lettre-ouverte-madame-ministre-enseignement>, (consulté en février 2015)

AMMOUDEN M'hand, 2015, « Cours et activités de didactique de l'écrit. 4. L'enseignement/apprentissage par séquences didactiques », Polycopié pédagogique, Université A. Mira-Bejaia, [en ligne], <http://elearning.univ-bejaia.dz/course>, (consulté en mai 2015)

ARMAND A., DESCOTES M. & JORDY J. & LANGLADE G., 1992, *La séquence didactique en français : Classes de lycée – CAPES – Agrégation*, Ed. Bertrand Lacoste, Col. Didactiques.

BENAMER BELKACEM Fatima, 2011, *le métalangage et discours didactique dans les nouveaux manuels scolaires de français*, Thèse de docteur français option didactique, université A.MIRA-BEJAIA.

BENVENISTE Emile, 1974, *Problème de linguistique générale*, P241.

BORDALLO Isabelle & GINESTET Jean-Paul, 1993, *Pour une pédagogie du projet*. Paris : Hachette Éducation.

BRACKE Agnès, 2001, « Activité langagière et pédagogie du projet », *Le français dans le monde. Recherches et applications. Théories linguistiques et enseignement du français*, n° spécial : 175-187.

BRONCKART P., 1996, *Activité langagière, texte et discours*, Lausanne-Paris, Delachaux-Niesté.

Cdeacf. c , « [L'approche par compétence, technologie de rationalisation pédagogique: le cas de la formation professionnelle au Québec](http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/147610.pdf) » 2008, [en ligne], URL http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/147610.pdf, (consulté en Avril 2015)

CHARAUDEAU Patrick, 2005, *L'impossible transparence du discours*, P12.

CHARAUDEAU Patrick & MAIGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

CHAETRAND Suzanne-g, 1995, *Piste didactique pour enseigner la production de texte argumentatif*, Québec français, Numéro 97.

CHARTRAND Suzanne-g, (dir), 2001, *Apprendre à argumenter*, st-Laurent : ERPT Québec.

CHARTRAND Suzanne-G. & GAUVIN FISET Lili-Marion, 2007, *Séquences didactiques pour l'enseignement du français au secondaire québécois*, Québec : Didactica.

Cnrtl.com, « Dictionnaire de l'Académie française, huitième édition, 1932-1935 [lettre] », [en ligne], <http://www.cnrtl/definition/academie8/lettre>, (consulté en février 2015)

CRAHAY Marcel (2006) « Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation », *Revue française de pédagogie* n° 154, p. 9-9 [En ligne], <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-pedagogie-2006-1-page-9.htm>, (consulté en janvier 2015)

CUQ Jean-Pierre (dir.), 2005, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Asdifle/Clé international.

DA BOURZ Blog [02 mai 2009] « *Exemple de lettre ouverte* », [en ligne], <http://www.bourzeix.com/weblog/post/2009/05/02/Exemple-lettre-ouverte>, (consulté en février 2015)

DE PIETRO Jean-François, 2002, « Et si, à l'école, on apprenait aussi ? Considérations didactiques sur les apports et les finalités des apprentissages langagiers guidés », *Acquisition et interaction en langue étrangère* n° 16, [en ligne], <http://aile.revues.org/1382>, (consulté en février 2015)

DE VILLERS Marie-Éva, 2003, *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec Amérique.

DEHON Arnaud, DEMEUSE Marc & DEMIERBE Céline & DEROBERTMASURE Antoine & STEPHANIE Malaise, 2010, *l'utilisation des manuels scolaires au service de l'enseignement par compétences*, Education & Formation, e-292, pp.69-81. <hal-00496943>HAL Id : hal— 00496943, [en ligne], <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00496943>, (consulté en Avril 2015)

Dictionnaire Microsoft® encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.

DJILALI Keltoum , 2005, *Première année secondaire Lettres Guide du professeur*, Edition : Office National des Publications Scolaires, p5. [En ligne], <http://www.freehostina.com/gxw9559jtm2q.html> (consulté en avril 2015)

DOLZ Joaquim, NOVERRAZ Michèle & SCHNEUWLY Bernard (dir), 2002, *s'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit*, Volume 4, Bruxelles : De boeck/COROME.

DOLZ Joaquim & Schneuwly Bernard, 1996, « Genres et progression en expression orale et écrite. Éléments de réflexions à propos d'une expérience romande », in. K. Canvat (coord.), *Types et genres textuels, Enjeux : Revue de didactique du français*, N° 37 – 38, Namur : CEDOCEF, pp. 49-75.

Éditions VM « La lettre administrative » , [en ligne], http://www.editions-vm.com/Chapitres/.../Chap1_point3_Brahic.pdf, (consulté en mars 2015)

Etudier, « La lettre ouverte et la lettre littéraire », [en ligne], <http://www.etudier.com/dissertations/La-Lettre-Ouverte-Et-La-Lettre/64624780.html>, (consulté en mars 2015)

Fichesdelecture, « L'argumentation », [en ligne], <http://www.fichesdelecture.com>, (consulté en janvier 2015)

Francaislycee_Marrakech2, « Plan de textes argumentatifs », [en ligne], <https://sites.google.com/site/francaislyceemarrakech2/>, (consulté en Février 2015)

Françparler, « La pédagogie de projet : pourquoi ? et comment ? », [en ligne], <http://www.francparler.org>,(consulté en avril 2015)

HUBERT M., 2005, conduire un projet-élève, Paris : Hachette Education.

Jeandore, « [La lettre ouverte \(texte argumentatif\) Sévère correction](https://jeandore.wordpress.com/2012/11/09/la-lettre-ouverte-texte-argumentatif/)»,(novembr9, 2012), [en ligne], <https://jeandore.wordpress.com/2012/11/09/la-lettre-ouverte-texte-argumentatif/>,(consulté en janvier 2015)

LaDocumentationfrançaise, « LE Manuel scolaire » , [en ligne],<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapportspublics/994000490/0000.pdf>,(consulté en mars 2015)

Larousse, Dictionnaire de français Larousse , [en ligne],<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lettre/46798>, (consulté en janvier 2014)

Le Glossaire des termes de technologie éducative édité par l'UNESCO ? (1990 avril), p109

Le manuel scolaire de la 1ere année secondaire Français, 2005, office national des publications scolaires.

Le programme de la 1ere année secondaire, tronc commun science technique et tronc commun lettres, 2005, Alger : O.N.P.S : 9.

LEGENDRE Renald, 1993, *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Paris-Montréal : Guérin/Eska.

Lemonde « Les formes de l'argumentation », [en ligne], [http : //www.lemonde.fr/revision-du-bac/hors-séries-le-monde/](http://www.lemonde.fr/revision-du-bac/hors-series-le-monde/)(consulté en Février 2015)

Maxicours, « Cours de Français —*La lettre ouverte* », [en ligne], <http://www.maxicours.com/se/fiche/1/9/16519.html>,(consulté en mars 2015)

MOORE G. & BOURRET B. (2005) « Apprentissage par projet : un exemple en thermique » [en ligne], http://www.cifq2005.univ-rennes1.fr/resume_pdf/11-02.pdf,(consulté en avril 2015)

Movimentoscuola.ch, « [L'approche par compétences: « une mystification pédagogique »](#) », [en ligne], http://movimentoscuola.ch/wp-content/uploads/2013/05/2009-APED-dossier_competenze-1.pdf (consulté en avril 2015)

Oasisfle, « Document d'accompagnement de programma de Français », [en ligne],<http://www.Oasisfle.com> ,(consulté en Janvier 2015)

Oasisfle, « Le Nouveaux Programma de Français de 1ere année secondaire », (janvier 2005), [en ligne],<http://www.Oasisfle.com>,(consulté en Février 2015)

PHILIPPE Perrenoud, 2002, « Apprendre à l'école à travers des projets : pourquoi ? Comment ? », *Faculté de psychologique et des science de l'éducation*, Université de Genève. In *Educateur*, n° 14 p3.

RAYNAL Françoise & RIEUNIER Alain,1997, *Dictionnaire des concepts clés. Apprentissages, formation et psychologie cognitive*, Paris : ESF.

RICHER, Jean-Jacques, 2003, « Cours de didactique du FLE, envoi n° 6 : Unité ou séquence didactique », [en ligne],<http://www.lef.upn.mx/ub.d363.doc>, (consulté en Février 2015)

ROMAINVILLE M. (2011) « *Savoir, savoir être et savoir faire, quelles compétences pour nos diplômés ?* » Strasbourg, L'approche par compétences une chance pour la formation universitaire, Université de Strasbourg ? [en ligne], http://intranet.u-strasbg.fr/fileadmin/upload/intranetent/prospectivedeveloppement/seminaire/seminairedecembre_11/uds_prodev_competences_MRomainville.pdf ,(consulté en avril 2015)

ROUGIER Brigitte (2009) « Construction d'une séquence pédagogique » — Fichedidactique, [en ligne], <http://www.sbssa.acversailles.fr/spip.php?rubrique65>,(consulté en avril 2015)

SABBAH Hélène, 2006, *Travailler en séquence au lycée en français*, Paris : Hatier.

Savoirlivre, « [Colloque -Ecole, où sont passés tes livres ? : Enjeux d'apprentissage, enjeux d'égalité - 16/05/03](#) », [en ligne], <http://www.savoirlivre.com>, (consulté en avril 2015)

Smokefreemovies « *Conseils pour la rédaction d'une lettre ouverte* », [en ligne], <http://www.smokefreemovies.ca/.../SF%20Movies%20-%20Letter%20to%20th>, (consulté en mars 2015)

TAYLOR S. & GARTSIDE L., 1998, *Model business lettres*, Londres : Financial Times Professional Ltd.

VENTURELLI Mireille, 2001, a, « La pédagogie du projet... pour quoi ? Pour qui ? », *Babylonia. Revue pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. La pédagogie du projet*, vol. 3 : 6-7.

VENTURELLI Mireille, 2001, b, « Autour de la pédagogie du projet : quelques repères », *Babylonia, Revue pour l'enseignement et l'apprentissage des langues, La pédagogie du projet*, vol. 3 : 12-15.

VIGNER Gérard « Argumenter », [en ligne], URL <http://www.lettre.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Argumenter.pdf>, (consulté en avril 2015)

Wordpress, « Qu'est-ce qu'une lettre ouverte », 2012 [en ligne], URL : <https://infoshd.files.wordpress.com/2012/04/la-lettre-dopinion0001.pdf>, (consulté en mars 2015)

Zone littéraire « Ecriture d'invention : La lettre », [en ligne], <http://zonelitteraire.e-monsite.com/medias/files/invention-ecrire-une-lettre.pdf> <http://algériefle.cfun.fr>, (consulté en décembre 2014)

Annexes